

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER, EN CHARGE DES RELATIONS INTERNATIONALES SUR LE CLIMAT

Arrêté du 15 juillet 2016 fixant au titre de l'année 2016 le nombre de postes offerts aux concours professionnels pour l'accès aux grades de techniciens supérieurs principaux du développement durable et de techniciens supérieurs en chef du développement durable

NOR : DEVK1619656A

Par arrêté de la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat, en date du 15 juillet 2016, le nombre total de postes offerts au titre de l'année 2016 au concours professionnel pour l'accès au grade de techniciens supérieurs principaux du développement durable est fixé à 22 postes et répartis de la façon suivante :

- spécialité « techniques générales » : 5 ;
- spécialité « exploitation et entretien des infrastructures » : 15 ;
- spécialité « navigation, sécurité maritime et gestion de la ressource halieutique et des espaces marin et littoral » : 2.

Le nombre total de postes offerts au titre de l'année 2016 au concours professionnel pour l'accès au grade de techniciens supérieurs en chef du développement durable est fixé à 103 postes et répartis de la façon suivante :

- spécialité « techniques générales » : 73 ;
- spécialité « exploitation et entretien des infrastructures » : 28 ;
- spécialité « navigation, sécurité maritime et gestion de la ressource halieutique et des espaces marin et littoral » : 2.